

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du JEUDI 26 Août 2021

PRESENTS :

Mesdames BARON Françoise, MAZURIER Arlette, GALIBERT Christine, OURNAC-POUMAYRAC Emmanuelle,
Messieurs DYE Alexandre, FRAISSE Jean-Louis, BENIT Michel, CRESPIEN Jean-Pierre, VALENTI Fabien

ABSENTS EXCUSES :

BOURGEOIS Christine, SENDRAS Sandra : procuration donnée à Mme GALIBERT Christine

Secrétaire de séance : OURNAC-POUMAYRAC Emmanuelle

La séance débute à 18h30 par la lecture du compte-rendu du 8 juillet 2021.

L'ordre du jour est ensuite examiné comme suit :

1. Délibération : modification du tableau des effectifs

Monsieur le maire explique au conseil municipal que compte tenu de l'augmentation du travail au sein du service périscolaire et animation, il est nécessaire d'augmenter la durée du temps de travail d'un emploi d'agent d'animation, titulaire à temps non complet en la passant de 26h30 à 28h hebdomadaire à compter du 1er septembre 2021.

Cela évitera l'embauche de remplaçant sur les périodes scolaires et permettra une plus grande amplitude d'ouverture de la médiathèque.

Vote pour : 10

Vote contre : 0

2. Délibération : Convention avec l'association 30 millions d'amis

La mairie d'Azillanet va signer une convention avec la fondation 30 millions d'amis relative à la stérilisation et l'identification des chats errants.

La démarche engagée par la commune d'Azillanet a pour but de lutter contre la propagation des chats errants. Monsieur le maire s'engage à signer cette convention et approuve la participation de la commune d'Azillanet à verser à hauteur de 50% des frais d'identification et de stérilisation à la Fondation de 30 millions d'Amis pour un montant de 175€ (cent soixante-quinze euros)

Vote pour : 10

Vote contre : 0

3. Délibération : Motion Communes Forestières

Azillanet étant considérée comme commune forestière, nous avons reçu une motion de principe à signer afin de dénoncer la politique du gouvernement qui souhaite :

- Augmenter une nouvelle fois la contribution des communes forestières au financement de l'ONF à hauteur de 7.5M € en 2023 puis de 10M€ par an en 2024-2025.
- Supprimer 500 emplois prévu dans le futur Contrat Etat-ONF

Par solidarité avec la fédération nationale des Communes Forestière nous sommes d'accord pour signer cette motion.

Vote pour : 10

Vote contre : 0

4. Délibération sur l'emprunt pour l'achat d'un mini bus

Le mini bus scolaire ayant plus de 15 ans d'âge, nous avons l'obligation de le changer afin de continuer d'assurer le transport.

Cet achat est fait avec la commune de Cesseroas à hauteur de 50% pour chacune des communes.

L'ancien bus sera mis en vente prochainement car une reprise n'a pas été possible étant donné que le bus a plus de 15 ans.

Après études de 2 offres de prêt des banques du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne, il apparaît que compte tenu des taux d'intérêt, des montants des échéances et du coût global du prêt : la commune signera avec la Caisse d'Epargne sur une durée de 5 ans.

Vote pour : 10

Vote contre : 0

5. Questions Diverses

- Fête Paysanne 2021 : un mail a été reçu de l'association Chemin Cueillant. Compte tenu des contraintes, l'association a décidé de remplacer la fête Paysanne telle que nous la connaissons par un simple marché d'automne le 2 octobre 2021. La mairie est d'accord pour cette formule.
- Il a été débattu de l'ouverture de la médiathèque avec l'obligation de présenter un passe sanitaire.
- Riols : dimanche 29 août Les Brescoudous seront de visite à l'heure du goûter 16h30 place du foirail. Est prévu un concours de Miss Riols et Mister Barbe Riols
- Problème de voisinage avec la maison des Gafets, prise de contact avec la chef de Service de Saint Pons Mme Pitois qui doit voir l'équipe.
- Courrier du Pays Haut Languedoc et vignoble afin d'éteindre la lumière le 9 octobre pour l'évènement "Le Jour et la Nuit". Proposition de faire une extinction des lumières la nuit. Le village a des contraintes techniques importantes car une partie est vétuste et l'autre est déjà équipée d'éclairage à LED. Le conseil débat, l'instinction ne fait pas l'unanimité, demander un avis à un électricien pour baisser l'intensité.
- Travaux Tary :Aude Centre a débroussaillé le lit de la rivière de Fabrègues au lavoir du Théron. Fuite d'eau au bassin de la Font Grande. Des travaux seront engagés dès que possible.
- Bulletin municipal à venir pour la rentrée

La séance est levée à 20h30